



Le Tignet, le 06 Juin 2023

Newsletter N°47

Chers Tignetanes et Tignetans,

Installation de filtres robinets anti-tous germes dans les crèches, établissements scolaires et périscolaires du Moyen Pays de la RECB

Même si les premiers résultats d'analyse de l'eau sont conformes, dans l'attente d'éléments d'investigations complémentaires et par mesure de précaution, il est conseillé à la population des communes de Saint-Cézaire-sur-Siagne, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes et Cabris, et plus particulièrement aux personnes immunodéprimées et aux nourrissons d'appliquer les recommandations de l'Agence Régionale de Santé pour la consommation de boisson de l'eau du robinet et la préparation des aliments.



Dans cette attente, la Régie des Eaux du Canal Belletrud en collaboration avec les communes concernées et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse procède à compter du 5 juin 2023 à l'installation de filtres anti-germes destinés aux crèches, aux établissements scolaires et périscolaires en remplacement de la distribution d'eau embouteillée.

Ces filtres sont fabriqués en France et constituent une barrière contre les micro organismes d'origine hydrique.

La mise en place de ce dispositif dans le cadre d'une suspicion de présence de cryptosporidium dans l'eau du robinet a été validée par l'Agence Régionale de Santé.

La durée d'utilisation de ces filtres est de 2 mois.

Dans l'attente des nouvelles recommandations de l'ARS, l'utilisation de l'eau du robinet comme eau de boisson (remplissage des pichets, des gourdes, etc) dans ces établissements ne doit se faire qu'à partir des robinets équipés des filtres-anti germes.

La Régie des Eaux du Canal Belletrud assure la traçabilité et le renouvellement de ces filtres. La fiche technique descriptive des filtres est tenue à disposition.

Pour toute information complémentaire : Régie des

Eaux du Canal Belletrud

50 Boulevard Jean Giraud 06530

Peymeinade

Tél. : 04.93.66.11.52

contact@canal-belletrud.fr

Le Maire

Claude SERRA